



L'INFOLETTRE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

-AOÛT 2020-

Le **Réseau coopératif Europe-Écologie-Les-Verts** est l'un des deux collèges du **Mouvement EELV**. Il se distingue du collège Parti politique par sa structure horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre** a pour objectif de présenter la diversité des actions et engagements des **Coopérateurs et Coopératrices du Mouvement EELV**.

Nos Infolettres font apparaître **les points de vue différents** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

- **Important : remboursement des frais de participation aux JDE des coopérateurs et coopératrices.**
- **Résilience commune : une convergence des initiatives citoyennes pour les élections à venir ?**
- **Retour de l'atelier de l'énergie et de la (dé)mobilité**
- **JDE de Pantin. Quand le Loup Yannick sort du bois de la Cité fertile !**
- **Après l'asepsie et l'anesthésie, l'amnésie.**
- **Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !**

Important : remboursement des frais de participation aux JDE des coopérateurs et coopératrices.

Si vous avez participé aux journées d'été des écologistes à Pantin, merci d'envoyer un mail à l'adresse nat-coop-comite-animation@listes.eelv.fr. Vous serez alors contacté pour que nous vous remboursions une partie des frais que vous avez engagés pour participer à ces JDE.

Le Comité de rédaction

Résilience commune : une convergence des initiatives citoyennes pour les élections à venir ?

Depuis plus d'un an, ont fleuri de nombreuses initiatives de rassemblement des forces de la solidarité et des écologistes pour changer la société française, sans que l'une d'entre elles ait percé auprès du large public auquel elles sont censées s'adresser.

La multiplicité de ces initiatives, ne s'adressant chacune qu'à un sous-ensemble de tous les courants possibles, fait qu'elles sont toutes vouées à l'échec, car elles se font concurrence.

Un récent appel à la convergence de toutes ces initiatives venant de la **Génération climat**, réunies dans un collectif d'organisations, qu'ils ont nommé **Résilience commune**, va peut être réussir à les fédérer. Un weekend de mobilisation nationale va être organisé par ces jeunes mi-octobre, dans l'objectif d'obtenir qu'un seul représentant de tous ces courants ne se présente aux élections présidentielles de 2022. Ce n'est pas gagné, car les principaux partis politiques de ces courants sont déjà dans une démarche de choix de leurs représentants à cette élection, et ils ne sont pas prêts à lâcher leurs prérogatives dans ce domaine. Mais le futur est toujours différent de celui que l'on avait envisagé, et le Réseau coopératif EELV pourrait apporter son soutien à cette initiative de la jeunesse, car elle est conforme à notre raison d'être, qui est de rassembler tous les militants des différents courants de l'écologie dans notre structure coopérative, sous condition de respecter la Charte des verts mondiaux.

Seulement, dans une hypothèse heureuse du succès de cette initiative de la jeunesse, qui aurait alors de mon point de vue une réelle chance d'élire un ou une présidente de la République française, ce n'est pas

pour autant que les défauts de la cinquième constitution seront gommés. Pour cela, il faudrait élire aussi au Parlement une majorité issue de tous ces courants de la solidarité et de l'écologie. Cela signifie qu'il faudra choisir, non seulement une personnalité nationale reconnue par tous ces courants, mais aussi 577 personnalités prêtes à porter les grandes réformes à mener, dont celle d'une nouvelle constitution pour mettre fin à cette démocratie autocratique. Pour cette dernière réforme, il faudra aussi avoir un Sénat qui soit a minima bienveillant par rapport au projet de nouvelle constitution.

C'est pourquoi, si cette idée de convergence des initiatives va dans le bon sens, elle n'est pas suffisante. **L'Archipel de l'écologie et des solidarités**, dont le **Réseau coopératif EELV** est l'un des membres fondateurs, en s'inscrivant sur le long terme, porte cet objectif de transformation de la société, qui passe par une nouvelle constitution qui, si tout se passe bien en 2022, ne pourra aboutir au mieux qu'en 2024, après le renouvellement de la moitié du Sénat en 2023.

L'une des propositions de l'Archipel de l'écologie et des solidarités, concernant toutes les élections, qu'elles soient européenne, présidentielle ou municipale, est de privilégier le vote sans candidat. Un tel vote permet de faire émerger la ou les personnes les plus consensuelles, grâce à un processus de notation de personnalités par un panel de citoyens du territoire concerné par l'élection, celles qui leur semblent les plus à même de tenir le ou les postes cibles. Il en a été ainsi dernièrement aux élections municipales où, dans plusieurs grandes villes⁽¹⁾, sont apparus des têtes de liste qui, bien qu'encartées au Parti EELV, n'avaient pas été placées à ce poste par un vote du Groupe local EELV de la ville, mais par un vote sans candidat beaucoup plus ouvert. L'usage du processus de vote sans candidat ayant fait ses preuves aux municipales, pourquoi ne pas l'utiliser aux autres élections à venir et notamment aux présidentielles et législatives de 2022 ? Si par malheur la volonté de la majorité des partis politiques de gauche ou écologistes est de continuer dans leurs idées de primaires partisans, cet espoir de renouvellement démocratique sera décalé de cinq années, soit une potentielle sixième constitution en 2029, avec tous les risques de dictature ou de désastres écologiques associés durant la période 2022-2029.

La présence de la Coopérative EELV dans les instances permettant d'éviter ce scénario catastrophe, que ce soit au sein de l'Agora EELV, où nous dialoguons d'égal à égal avec les représentants du Parti EELV, mais aussi de l'Archipel de l'écologie et des solidarités, où nous sommes l'une des forces motrices, nous a permis d'acquérir depuis dix ans une influence décisive et de peser sur le renouvellement des pratiques démocratiques en politique, malgré le faible nombre de nos cotisants.

Denis Guenneau,
Coopérateur EELV,
Provence-Alpes-Côte d'Azur

⁽¹⁾ Poitiers, Toulouse, ..., mais ce fut aussi le cas à Grenoble en 2014

Retour de l'atelier JDE l'énergie de la (dé)mobilité

Pour ceux qui n'ont vu l'atelier qu'en rediffusion et pour ceux qui l'ont vu en direct. Je suis désolé de ma prestation, l'oral dans ces conditions n'est pas trop ma spécialité, mais là j'ai fait fort.

Heureusement mes invités ont été là et j'ai entendu tout ce que j'espérais voir évoqué et les applaudissements qui ont régulièrement ponctué l'atelier.

Je vous mets en texte l'introduction complète qui a guidé l'atelier et qui avait été transmise aux intervenants que je remercie encore.

<https://coop.eelv.fr/atelier-au-jde-le-22-a-15h30/>

Christian Olive,
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

JDE de Pantin. Quand le Loup Yannick sort du bois de la Cité fertile !

Les présidentielles 2022, c'est demain, et la question est simple : la social-écologie politique veut-elle jouer les agents d'ambiance, témoigner (une fois de plus), figurer (parmi les formations à haut score électoral) ou gagner ? Je m'efforce encore de croire en la quatrième option, mais, si c'est le cas, le Parti EELV⁽¹⁾ doit rapidement clarifier sa trajectoire.

Le dernier congrès annonçait une transformation du mouvement et semblait avoir identifié deux impératifs.

- 1) La nécessité de **se dépasser**. En affirmant sa volonté de redonner tout son sens à la politique : une politique qui ne serait plus un simple jeu de pouvoir entre acteurs mais une certaine idée du contrat social et donc du vivre ensemble. En faisant de la politique autrement, en pratiquant une gouvernance horizontale, en agissant avec l'ensemble de la mouvance sociale et des dynamiques citoyennes, en soutenant la construction d'un **Archipel de l'écologie et des solidarités**. Cet archipel offre, en effet, une capacité unique à faire dialoguer représentants des organisations politiques et représentants des collectifs et du monde associatif.
- 2) La nécessité de **rassembler** toutes les formations politiques à vocation écologique au sein d'une maison commune. Se rassembler en élaborant des convergences, en opérant des regroupements ponctuels par projet, en co-construisant les bases d'une majorité d'idées et d'action.

Force est de reconnaître que le récent **coup de force** de Yannick Jadot met à terre cette noble et salutaire ambition. Il est un pavé lancé dans la mare, une insulte à la stratégie de dépassement et de rassemblement issue du congrès, autant qu'une négation des résultats des municipales qui ont vu triompher une vague, certes verte, mais aussi rose, rouge et jaune (citoyenne).

Proposer une primaire interne à l'alcôve EELV revient à ignorer les attentes citoyennes, à renier l'engagement de faire de la politique autrement, à mépriser les partenaires du rassemblement. La proposer d'ici décembre 2020, c'est briser la dynamique des alliances en vue des élections départementales et régionales.

Plus grave, c'est inverser le calendrier des présidentielles, en nommant le porteur de drapeau avant de choisir le drapeau.

- Car qui peut dire que le drapeau (c'est-à-dire le programme) est choisi ?
- Qui peut dire que nous sommes au clair sur la politique économique (quelque part entre croissance verte et décroissance), sur la place donnée à la justice, la protection et l'émancipation sociales, sur le rapport à la République et à l'autorité, sur la vision d'un l'aménagement équilibré et soutenable des territoires, sur le devenir du projet européen ?
- Surtout, qui peut affirmer que les citoyens ont compris les positionnements et les propositions concrètes de l'écologie politique sur tous ces sujets ? Qui les a compris au sein de la première vague électorale, celle des abstentionnistes ? Combien de citoyens savent que la croissance verte, de plus en plus largement préemptée par Macron et son équipe, est incompatible avec les limites des ressources planétaires autant qu'avec la justice sociale ? Combien perçoivent le lien entre politiques climatiques et protection des plus vulnérables ? Combien savent comment mettre en acte les injonctions de la Génération climat et de Greta Thunberg ?

Réflexion collective, large débat et pédagogie intensive, voilà les urgences, bien loin des poussées d'égos ⁽²⁾. Sortons vite de cette impasse ! Œuvrons de toutes les forces de nos petits bras de coopératrices et de coopérateurs pour que cette stratégie perdant-perdant soit évacuée d'ici le prochain Conseil fédéral.

Patrick Salez
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes.

⁽¹⁾ Figurez-vous qu'au sein du Mouvement EELV, il y a un Parti et une Coopérative. Et que celle-ci existe, je l'ai rencontrée. Il est important de signaler que la Coopérative ne participe pas aux campagnes électorales, à l'exception des élections présidentielles, auxquelles elle est associée aux côtés du Parti. Le choix du ou de la candidate la concerne donc directement.

⁽²⁾ Que la poussée d'égos soit en jeu ou pas dans cette affaire importe peu. Ce qui compte est qu'elle apparaisse comme telle aux yeux des citoyens.

Après l'asepsie et l'anesthésie, l'amnésie.

1847 - Le médecin obstétricien hongrois Ignace Philippe Semmelweis œuvre pour l'hygiène des mains. Envers et contre tous, il démontre que le lavage des mains diminue le nombre de décès causés par la fièvre puerpérale des femmes après l'accouchement.

Les règles d'hygiène s'installent peu à peu dans la société française jusqu'à leur régression fin du XXème siècle. Le lavage des mains à l'eau et au savon est la mesure d'hygiène par excellence. La grande leçon gouvernementale médiatique nous apprend que ce geste éducatif et social est tombé en désuétude au XXIème siècle.

La liste des maladies infectieuses est longue, mais la Covid-19, féminisée depuis le 13/05/2020 par l'Académie française, retient toute l'attention internationale.

Dès le confinement, proclamé par le gouvernement français le 17/03/2020, la question du matériel sanitaire est cruciale pour faire face à la crise sanitaire, mais indisponible pour le personnel soignant, public et libéral. L'information selon laquelle la France s'en est remise aux capacités industrielles de la Chine revient sur le devant de la scène, tout comme la raison des emplois perdus sur l'hexagone.

Des salariés, hors contexte médical, sont astreints à porter un masque durant toute leur journée de travail depuis le 17/03/2020. Dans les magasins d'alimentation, l'atmosphère est lugubre. Depuis la reprise des transports publics le 11/05/2020, les voyageurs portent des masques. Le regard défiant, ils ne se parlent plus.

Le 20/07/2020, le port obligatoire du masque (masque chirurgical norme EN 14683, FFP1, FFP2, FFP3, textile, etc.), sorti du contexte médical pour envahir la sphère privée, devient l'accessoire indispensable pour endiguer la pandémie. Les méthodes de culpabilisation médiatiques contre tout contradictoire sont déployées. Son marché, où les entrepreneurs initiaux sont d'origine chinoise (fragmenté en : pharmacie, supermarché et chaînes en ligne), devient très lucratif. Le prix des matières premières flambe, au détriment de produits d'hygiène comme les couches pour bébé (selon *La Tribune* du 26/05/2020). Depuis février 2020, vingt-mille nouvelles entreprises chinoises de fabrication de masques voient le jour (selon le *Courrier international* du 28/04/2020). Inévitable corollaire d'un marché florissant de masques contrefaits et d'un budget amputé d'une dépense supplémentaire pour les ménages.

Le 09/06/2020, le physicien Français David Mendels témoigne sur la méthode complètement opaque employée pour la sélection des tests. Selon ce scientifique, elle n'a pas suivi le processus de *peer review*, d'une charte éthique... Il déclare qu'une décision non soumise à ce processus est une rupture avec ce dispositif, en vigueur depuis quatre cents ans. Vingt-trois tests auraient été homologués.

Le déclin de l'administration hospitalière publique doit-il être mis en corrélation avec les recherches technologiques privées pour la santé (téléconsultation/auto-analyse de sang, etc.). En 2018, les dirigeants de Theranos, start-up censée développer une technologie permettant de réaliser des tests sanguins peu coûteux, encensée par les investisseurs et les journalistes, sont inculpés pour « fraude massive ». Mauvais exemple pour la Silicon Valley ?

Les microbes et l'insalubrité de l'environnement

Dans le quartier arlésien du philosophe des Lumières Voltaire, en centre ville, sous le porche via la rue de la Cavalerie, apparaissent négligemment des containers desquels débordent quotidiennement quantité de déchets ordinaires, bouteilles en verre, cartons, objets en plastique, pots de peinture, morceaux de bois, etc., qui jonchent le sol...

Le tri sélectif est approximatif ! L'insalubrité, parfaite. Des odeurs pestilentielles, d'urine, envahissent l'atmosphère, où se côtoient bars, restaurants, entrée de l'école élémentaire Amédée Pichot... Dans ce périmètre, de jeunes garçons, qui semblent tout juste sortis de la cour de récréation de l'autre côté du mur, passent leur journée et leur nuit dans cet espace qu'ils emplissent du son de leur voix, de rythmes et de bruits de toutes sortes (accélération démesurée de scooters, de véhicules divers).

Indifférents au désir de tranquillité des habitants, ces garçons s'approprient ce lieu insalubre et endossent un habit de « vendeur de rue », avec une petite sacoche en bandoulière. Ils ne savent pas encore qu'ils ont troqué la liberté d'apprendre contre une sorte de « prison de rue ». A côté d'eux, de très nombreux automobilistes s'arrêtent longuement rue du Petit Puits sans couper le moteur. Les gaz d'échappement asphyxient la vie privée de la population.

Dans ce quartier, il faut préférer un travail de nuit, ainsi il est possible de dormir le jour !

Ces pollutions quotidiennes avec leur flopée de microbes, dont chaque ville de France a son exemplaire, s'empilent comme un millefeuille indigeste qu'on enfournera à travers tout masque de toute nature. Qu'en est-il de la politique publique depuis tout ce temps dans ce qui est décrit comme la septième puissance mondiale ?

Pour toutes ces atmosphères polluées, faudrait-il donc porter un masque pour les yeux, le nez et la bouche, des boules Quies, des gants, une combinaison... ? Une armure « genre futuriste » peut-être ?

Oublié le visage, la délicatesse de la peau, le nez plat ou oblong à la Rostand, le dessin des lèvres, l'éclat de la denture ! Tout doit disparaître !

L'hypoxie sonnera-t-elle le glas de l'obligation du port d'un masque par toute la population ?

Il fut un temps où on ne parlait pas de distanciation sociale ou physique, mais de courtoisie et... de cours de danse pour se déplacer joyeusement sans bousculer autrui...

Le Président de la République française Emmanuel Macron semble avoir réussi au pas de charge ce que ses prédécesseurs avaient tenté. Le constat de la dislocation sociale et des choix budgétaires et financiers ressemble à celui de nos amis portugais, espagnols, italiens et grecs sans qu'il ne dise son nom : faillite politique.

Faire émerger une manière différente de faire de la politique, des rêves individuels et collectifs relèverait-il d'une utopie ?

Que nous reste-t-il ? Subir ou coopérer, avec respect de toutes les différences, dans un **Archipel de l'écologie et des solidarités** ? Yallah !

Brigitte Giry,
Coopératrice EELV,
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !

Pour un paiement par chèque, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire :

<https://soutenir.eelv.fr/formulaire-papier/> et de

l'envoyer, accompagné d'un chèque bancaire ou d'un mandat postal (disponible contre une somme en liquide dans tous les bureaux de poste), à l'ordre de **AF-EELV**, au Secrétariat de votre Région dont l'adresse se trouve avec le formulaire papier. Attention le chèque doit être obligatoirement au nom de la personne cotisante, donc deux chèques différents en cas de cotisation d'un couple.

Il est également possible de régler son adhésion par carte bancaire en se rendant sur la page du site EELV : <https://soutenir.eelv.fr/cooperer/>.

Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre cotisation seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2020.

En complément, il est aussi possible de rajouter un **don** d'une somme quelconque à votre cotisation au delà de vos 10€ ou 20€, don éventuellement déductible de vos impôts, pour 2/3 de son montant.



Le Comité d'animation du Réseau coopératif

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)